



Stratégies et
Techniques contre
l'Exclusion sociale
et la Pauvreté

Intégration du principe d'égalité entre hommes et femmes dans l'ensemble des activités du programme STEP



Bureau
international
du Travail

Intégration du principe d'égalité entre hommes et femmes dans l'ensemble des activités du programme STEP
Stratégies et Techniques contre l'Exclusion sociale et la Pauvreté

L'OIT a fait référence à la notion d'égalité entre hommes et femmes dès la Déclaration de Philadelphie (1944) qui définit les buts et les objectifs de l'Organisation. Depuis, la promotion de l'égalité entre les sexes, également désignée par les termes «questions de genre» ou «facteur genre», n'a cessé d'être au cœur de la politique et de la stratégie de l'OIT. Il est en effet admis que cette question relève des droits humains et de la justice sociale et constitue à cet égard une condition préalable pour lutter efficacement contre la pauvreté et promouvoir le développement économique et social.

La quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur la Femme, qui s'est tenue à Beijing en 1995, a défini comme objectif principal l'intégration des questions de genre, ou du facteur genre, dans l'ensemble des programmes et projets des organisations qu'elle regroupe. L'OIT a donc fait des questions de genre un thème transversal à l'ensemble de ses activités afin que les femmes soient considérées de manière égalitaire et équitable, permettant ainsi leur émancipation.

Les questions de genre dans le monde du travail

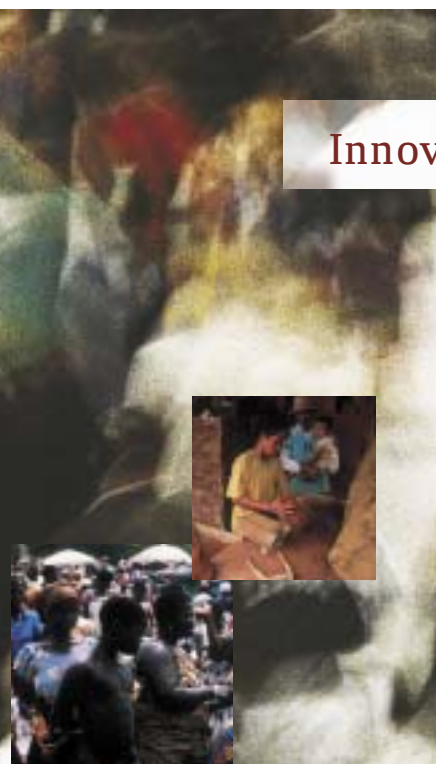
Les questions de genre vont bien au-delà des différences purement biologiques entre les hommes et les femmes. Elles découlent particulièrement de ce qui relève des classes sociales, de l'âge, de l'origine ethnique, de la culture, de la religion et de l'environnement économique et social, autant de facteurs qui influencent les rôles et besoins de chacun.

Ces différences, dont certaines sont souvent dues aux coutumes, évoluent et varient non seulement d'une culture à l'autre mais également au sein d'une même culture.

L'intégration des questions de genre dans la phase de planification d'un projet permet d'examiner les rôles, responsabilités, contraintes et opportunités respectives des hommes et des femmes quel que soit le contexte. On constate ainsi que les rôles attribués à l'homme et à la femme peuvent être flexibles ou rigides, identiques ou différents, complémentaires ou en opposition.

Innovations, expérimentations, réformes

A l'heure actuelle, entre 50 et 90 pour cent des populations d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine sont exclues de toute protection sociale, notamment de couverture maladie. Cette situation alarmante s'explique par le fait que la majorité des hommes et des femmes travaillent dans l'économie informelle et ne bénéficient donc pas des systèmes de sécurité sociale conventionnels. Or, les dépenses causées par la maladie ou le décès du chef de famille sont une des principales causes d'aggravation de la pauvreté, de l'insécurité et de l'exclusion. En outre, et bien qu'il puisse être partiellement pris en charge par l'Etat, le coût des soins de santé ne cesse de croître, ce qui les rend de moins en moins accessibles aux personnes les plus pauvres. La majorité des systèmes de sécurité sociale dans les pays en développement n'étant pas encore en mesure de procurer une protection sociale en matière de santé aux travailleurs de l'économie informelle, on constate un besoin urgent d'innovations et d'expérimentations dans ce domaine, ainsi que de réformes des politiques et stratégies d'action.



Les systèmes de micro-assurance santé: la communauté au service de la communauté



L'une des stratégies innovantes promues par le programme STEP est basée sur les systèmes de micro-assurance santé ou de mutuelles de santé. Ces systèmes sont souvent gérés collectivement par la communauté qui élit elle-même ses représentants, détermine les services couverts par l'assurance et fixe le montant des cotisations. La promotion de tels systèmes permet à STEP d'apporter une aide concrète aux populations les plus démunies dans le monde entier, en majorité des femmes. Ils leur permettent d'améliorer l'accès à des formes adaptées d'assurance maladie et à des soins de santé de qualité et les aident à prendre conscience de leurs droits en la matière et à se donner les moyens de les faire valoir.

Les femmes et le risque maladie

Les femmes, dont une large majorité travaillent dans l'économie informelle, constituent le plus souvent les segments les plus pauvres de la population et sont les plus exposées à la maladie du fait de la maternité et du VIH/SIDA. Peu nombreuses sont toutefois celles qui ont accès à un système de couverture-maladie. D'autres facteurs ne font qu'aggraver leur situation d'exclusion et de vulnérabilité, tels que leur statut au sein de la société ou le fait que l'homme, chef-de-famille, soit souvent le principal bénéficiaire des activités économiques et des systèmes de sécurité sociale conventionnels. Ceci explique pourquoi les femmes, qui sont le plus souvent dans des situations de plus grande exclusion que les hommes, avec un accès encore plus limité à la protection sociale, soient des bénéficiaires privilégiés du programme STEP. Les questions de genre sont systématiquement intégrées dans les phases de planification, d'exécution et d'évaluation de l'ensemble des activités du programme. STEP apporte ainsi sa contribution à la stratégie globale du BIT en matière d'intégration des questions de genre dans son programme de coopération technique.



***Sensibilisation
aux questions de genre
et leur intégration
dans l'ensemble des activités
du programme STEP***

Quatres objectifs principaux:

- L'intégration des questions de genre vise à garantir l'égalité entre hommes et femmes. Dans cet objectif, STEP développe trois types de projets dont les principaux bénéficiaires sont les travailleurs et travailleuses de l'économie informelle : les projets dotés d'une «perspective genre», les projets «spécifiques pour les femmes» et les projets dotés d'une «perspective genre avec une composante femmes». Les projets dotés d'une «perspective genre» ont pour objectif d'offrir des chances égales aux hommes et aux femmes, aussi bien comme participants ou bénéficiaires des projets, qu'en tant qu'acteurs de la mise en œuvre de ces projets. Les projets «spécifiques pour les femmes» ont pour cible principale et prioritaire les femmes. Ils répondent à leurs besoins propres et prennent en compte également leurs contraintes. Les projets dotés d'une «perspective genre avec une composante femmes» comprennent un volet d'activités spécifiques pour les femmes. Comparativement aux projets dotés d'une «perspective genre», les femmes y sont assurées d'avoir accès aux principales activités de formation et d'information ainsi qu'à une partie des ressources du projet. Dans la plupart des cas, une aide financière et une équipe spéciale sont affectées à ces activités. Ce type de projet s'apparente au projet «spécifique pour les femmes», à la différence qu'il est censé préparer les femmes à rejoindre dans le futur des projets de type «perspective genre». Par ailleurs, des outils pratiques tels que des guides résultant du processus de développement des connaissances décrit ci-dessous ont été élaborés en vue d'assurer une intégration efficace des questions de genre dans la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des projets.
- Pour réussir l'intégration des questions de genre, il faut s'assurer d'une part que les acteurs du projet aient une bonne connaissance en la matière et, d'autre part, qu'ils possèdent un savoir-faire leur permettant d'intégrer «le genre» dans leurs méthodes de travail. STEP a donc développé des activités dans l'ensemble de ses domaines d'intervention pour favoriser l'acquisition de ces connaissances et permettre par la suite d'en évaluer la qualité. Ce processus, appelé le «cycle du développement des connaissances», s'articule autour de trois activités principales : bilan des connaissances concernant les expériences sur le terrain en matière d'intégration du facteur genre – études de cas, synthèses, outils méthodologiques et de sensibilisation – puis création de nouvelles connaissances par le biais de recherches et d'expérimentations réalisées aussi bien au Nord qu'au Sud ; et, finalement, partage des connaissances non seulement entre les différents programmes, projets et activités de STEP mais également avec l'ensemble de ses partenaires extérieurs. Des cycles de formation sur les questions de genre sont également organisés en faveur des membres de l'équipe de STEP et de ses partenaires dans le cadre des projets de coopération technique.

***Développement
des connaissances
sur les questions de genre
dans les domaines
de l'exclusion sociale et
de l'extension de
la protection sociale***



- Le BIT a identifié les questions de genre comme un thème transversal à tous ses programmes et toutes ses activités. La stratégie de STEP s'inscrit dans le cadre de cette politique et se traduit notamment en une collaboration avec le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes et le Programme de promotion des questions de genre du BIT, avec lesquels des activités sont partagées.
- L'atteinte de cet objectif repose en partie sur la création de réseaux de partenaires et une étroite collaboration avec les mandants de l'OIT. A cette fin, STEP organise et participe à des réunions et des séminaires aux niveaux local, national et international, sur le thème des questions de genre dans le cadre de la protection sociale pour les travailleurs de l'économie informelle. Ces rencontres permettent ainsi une concertation entre les représentants de gouvernements, d'organisations d'employeurs et de travailleurs, d'ONGs, d'organisations communautaires, d'associations de femmes, d'universités et d'agences internationales impliquées dans la défense des droits des personnes exclues des systèmes de protection sociale. Par ailleurs, fort de son expérience et de son savoir-faire notamment en matière de développement des connaissances, STEP organise, en partenariat avec le Centre de formation de l'OIT de Turin, des cycles de formation sur l'intégration des questions de genre notamment lors de la mise en place de systèmes de micro-assurance santé. Les activités de sensibilisation mettent l'accent sur la nécessité d'étendre la protection sociale aux travailleurs et travailleuses de l'économie informelle. Dans cette optique, STEP participe activement à la Campagne mondiale de l'OIT sur la sécurité sociale et la couverture pour tous.

***Créer des liens
et adhérer à la politique
du BIT en matière
d'intégration des questions
de genre dans ses programmes
et activités***

***Construire un réseau
de partenaires pour assurer
l'intégration des questions
de genre dans les politiques
et stratégies d'inclusion sociale
et d'extension de la protection
sociale***





Les questions de genre et de protection sociale dans l'économie informelle

A l'occasion d'un atelier organisé sur le thème de «La protection sociale pour les travailleuses du secteur informel», le programme STEP a attiré l'attention sur le besoin urgent d'étendre les systèmes de sécurité sociale à l'ensemble des travailleurs et travailleuses de l'économie informelle.

Suite aux recommandations émises à l'issue de cet atelier, des études approfondies ont été réalisées sur les besoins des travailleuses pauvres dans les secteurs de l'horticulture et du textile en matière de santé, d'invalidité et de vieillesse.

Des systèmes de micro-assurance santé pour les femmes pauvres des régions rurales du Bangladesh

En collaboration étroite avec Grameen Kalyan et BRAC (Comité pour le progrès des zones rurales au Bangladesh), et avec le soutien du gouvernement et des partenaires sociaux, STEP exécute actuellement un projet dont l'objectif est de permettre aux femmes pauvres d'avoir accès à des soins de santé de qualité grâce à la mise en place de systèmes de micro-assurance santé. Ce projet est une composante d'un projet plus large du BIT axé sur l'autonomisation des femmes par l'accès à l'emploi et aux soins de santé («Women's Empowerment through Better Employment and Health»).

Ce grand projet vise notamment à créer des synergies entre des initiatives similaires dans le pays en mettant l'accent sur la nécessité d'instaurer un dialogue entre le gouvernement, les partenaires sociaux et les organisations sur le terrain.

La composante de ce projet gérée par STEP consiste, d'une part, à accroître le nombre de systèmes de micro-assurance santé de Grameen Kalyan et à piloter deux projets pilotes de mise en place de tels systèmes dans le cadre du programme santé de BRAC. D'autre part, elle vise à approfondir les connaissances du gouvernement, des syndicats et des organisations d'employeurs en matière de systèmes de micro-assurance santé et à renforcer le dialogue social autour de la nécessité de garantir le droit des femmes travaillant dans l'économie informelle à accéder à l'assurance sociale et aux soins de santé.

Protection sociale pour des femmes et des adolescentes en Afrique de l'Ouest

Le renforcement de la capacité des femmes et des adolescentes à identifier et à négocier leurs propres besoins en matière de santé constitue un moyen efficace de garantir que les soins de santé liés à la maternité soient couverts par les systèmes de micro-assurance santé. C'est dans cet objectif que STEP apporte son soutien à des organisations de femmes pour la mise en place et la gestion de leurs propres systèmes. L'une des activités en cours consiste notamment à sensibiliser les prestataires et les responsables de santé publique, ainsi que les agences nationales et internationales de développement impliquées dans le domaine de la santé sur l'importance de la santé des femmes en période de maternité.

Le projet est conjointement mené à bien par les ministères de la Santé, des Affaires sociales, des Affaires féminines et par un certain nombre d'ONGs travaillant dans le domaine de la protection sociale en matière de santé. Enfin, la constitution de partenariats avec les agences internationales de développement et les agences des Nations Unies étant un élément essentiel de la stratégie du projet, STEP collabore entre autres avec l'OMS, le FNUAP, l'UNICEF et le PNUD.



LA STRATÉGIE DU PROGRAMME STEP CONCERNANT LES QUESTIONS DE GENRE



Les objectifs

1. Assurer la sensibilisation aux questions de genre et leur intégration dans l'ensemble des activités du programme STEP.
2. Contribuer au développement des connaissances sur les questions de genre dans les domaines de l'exclusion sociale et de l'extension de la protection sociale.
3. Créer des liens et participer à l'ensemble des politiques du BIT en matière d'intégration des questions de genre.
4. Construire un réseau de partenaires et assurer le plaidoyer pour l'intégration des questions de genre dans les politiques et stratégies d'inclusion sociale et d'extension de la protection sociale.

La mise en place d'actions pratiques pour l'intégration des questions de genre dans la lutte contre l'exclusion sociale et l'extension de la protection sociale

Objectif 1:

- Session de sensibilisation aux questions de genre pour les membres de l'équipe STEP, les opérateurs de projet sur le terrain et les différents collaborateurs du programme.
- Intégration du facteur genre dans les trois types de projet : «perspective genre», «perspective genre avec une composante femmes» et «spécifique pour les femmes».
- Production d'outils pour aider à l'intégration du facteur genre dans la conception, le suivi et l'évaluation de projets.

Objectif 2:

- Capitaliser les expériences de terrain et produire des études de cas, des synthèses, des analyses thématiques, etc.
- Entreprendre des travaux conceptuels, de recherche et expérimenter des approches nouvelles.
- Produire des outils méthodologiques et didactiques.

Objectif 3:

- Collaborer à travers des activités conjointes, avec d'autres départements et programmes du BIT, à la mise en place de l'ensemble des politiques du BIT en matière d'intégration des questions de genre.

Objectif 4:

- Participer et organiser des rencontres et des séminaires sur le thème des «questions de genre, inclusion sociale et extension de la protection sociale».
- Produire des outils et autres matériels de sensibilisation pour les activités de plaidoyer.



Programme STEP
Service Politiques et Développement
de la Sécurité sociale
Bureau international du Travail

4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22 - Suisse

Tél: (+41 22) 799 65 44

Fax: (+41 22) 799 66 44

E-mail: step@ilo.org

Internet: www.ilo.org/step